

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 09/03/2026 - 3777 - 2022 B 04031 - 914 901 475 - 4G VEXIN

3777

SAS 4G VEXIN

13bi rue des Voltigeurs TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

95520 OSNY 09 MARS 2026

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025



COGEP ERAGNY

16 RUE ROSA LUXEMBOURG
95610 ERAGNY

01 30 32 37 74

Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

----- Etats de synthèse -----	1
Attestation de présentation des comptes	2
----- Etats de synthèse -----	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de Résultat 1/2	6
Compte de Résultat 2/2	7
----- Annexe -----	8
Règles et méthodes comptables	9
Immobilisations	13
Amortissements	14
Créances et Dettes	15
Capital social	16
----- Etats détaillés -----	17
Détail de l'Actif	18
Détail du Passif	19
Détail du Compte de Résultat	20
Soldes Intermédiaires de Gestion	21
----- Liasse fiscale -----	22
BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés	23
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés	24
BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés	25
BIC-RS 2033A - Bilan	26
BIC-RS 2033B - Compte de résultat	27
BIC-RS 2033C - Immobilisations Amortissements	28
BIC-RS 2033D - Provisions Déficits	29
BIC-RS 2033E - Valeur ajoutée	30
BIC-RS 2033F - Composition du capital social /1	31
BIC-RS 2033F - Composition du capital social /2	32
BIC-RS 2033G - Filiales et participations /1	33

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS 4G VEXIN** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	167 785 euros
Chiffre d'affaires :	0 euros
Résultat net comptable :	-4 796 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ERAGNY

Le 26/01/2026

M.ZAROUÏ SAMIR

Expert comptable



COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Bilan Actif

	2025	2024	2023	2022
Règlement ANC 2022-06				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	22 082		22 082	
Constructions				
Installations tech.,mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Imm. corp. en cours, avances et acomptes	136 569		136 569	2 268
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	4 000		4 000	4 015
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Immobilisations financières (1)	4 000		4 000	4 015
Stocks et produits en cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits finis				
Marchandises				
Autres immobilisations financières (2)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				7 550
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit appelé, non versé				
Immobilisations financières (3)	5 135		5 135	8 758
Immobilisations financières (4)	9 135		9 135	12 773
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
Actif (VII)				
Immobilisations financières (5)	9 135		9 135	12 773

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel		10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		-	-
Ecart de réévaluation		-	-
Ecart d'équivalence		-	-
RESERVES			
Réserve légale		-	-
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		-	-
Report à nouveau		(6 803)	(1 484)
PROVISIONS			
Provisions pour risques et charges		(4 799)	(5 319)
Subventions d'investissement		-	-
Provisions réglementées		-	-
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées		-	-
ACTIF TOTAL EN CÉLÈBRE PROPRIÉTÉ		(1 502)	(1 803)
PASSIF			
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		-	-
LIANES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		-	-
Emprunts et dettes financières divers (2)		168 544	18 544
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-	-
DETTE FINANCIÈRE			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		840	850
Dettes fiscales et sociales		-	-
DETTE NON FINANCIÈRE			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres dettes		-	-
Produits constatés d'avance (1)		-	-
PASSIF TOTAL EN CÉLÈBRE PROPRIÉTÉ		(1 502)	(1 803)
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif			
ACTIF TOTAL		(1 502)	(1 803)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE exprimé en centimes		(4 795,99)	(5 319,05)
Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		169 384	19 394
Dont emprunts participatifs		-	-

Compte de Résultat

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Dépenses

Exportations

Revenus

Revenus

Ventes de marchandises

Production vendue (Biens)

Production vendue (Services et Travaux)

Charges de production (1)

Production stockée

Production immobilisée

Subventions

Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions

Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles

Autres produits

Résultat d'exploitation

Achats de marchandises

Variation de stock

Achats de matières et autres approvisionnements

Variation de stock

Autres achats et charges externes (1)

4 457

5 319

Impôts, taxes et versements assimilés

355

Salaires

Cotisations sociales

Dotations aux amortissements et aux dépréciations :

Sur immobilisations : dotations aux amortissements

Sur immobilisations : dotations aux dépréciations

Sur actif circulant : dotations aux dépréciations

Dotations aux provisions

Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées

Autres charges

Total des charges d'exploitation

4 812

5 674

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

(4 812)

(5 674)

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Montants en milliers d'euros

(4 617)

(5 414)

Bénéfice attribué ou perte transférée

Perte supportée ou bénéfice transféré

De participation (2)

D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)

Autres intérêts et produits assimilés (2)

Reprises sur dépréciations et provisions

Différences positives de change

Produits des cessions d'immobilisations financières

Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie

16

Produits nets des opérations

16

Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions

Intérêts et charges assimilées (3)

Différences négatives de change

Valeurs comptables des immobilisations financières cédées

Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie

Charges nettes des opérations

Charges nettes des opérations

16

Produits nets des opérations

(4 190)

(5 014)

Charges nettes des opérations

Charges nettes des opérations

Charges nettes des opérations

Participation des salariés aux résultats

Impôts sur les bénéfices

Charges nettes des opérations

16

Charges nettes des opérations

4 112

5 014

Charges nettes des opérations

4 190

5 014

(2) dont produits concernant les entités liées

(3) dont intérêts concernant les entités liées

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SAS 4G VEXIN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de **167 785** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **-4 796** euros

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2025** au **31/12/2025**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/01/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2025** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2022-06 du 04 novembre 2012 relatif à la modernisation des états financiers..

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

	Valeur brute début d'exercice	Evénements de l'exercice			Valeur brute fin d'exercice
		Acquisitions	Dotations	Cessions	
Frais d'établissement et de développement					
Autres					
TOTAL Immobilisations incorporelles					
Terrains		22 082			22 082
Constructions sur sol propre					
sur sol d'autrui					
instal. agencé aménagement					
Instal technique, matériel outillage industriels					
Instal., agencement, aménagement divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique et mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Imm. corp. en cours, avances et acomptes	2 268	134 300			136 569
TOTAL Immobilisations corporelles	2 268	134 300			136 569
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations	4 015			15	4 000
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL Immobilisations financières	4 015			15	4 000
TOTAL Immobilisations	6 283	134 300		15	140 598

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

Amortissements
des
immobilisationsFrais d'établissement et de développement
Frais d'acquisition de titres de participation
Frais d'acquisitionAmortissements
des
immobilisations
corporelles

INCORPORALES

Frais d'établissement et de développement

Fonds commercial

Autres immobilisations incorporelles

TOTAL AMORTISSEMENTS INCORPORALES

CORPORELLES

Terrains

Constructions sur sol propre

sur sol d'autrui

instal. agencement aménagement

Instal technique, matériel outillage industriels

Autres Instal., agencement, aménagement divers

Matériel de transport

Matériel de bureau, mobilier

Emballages récupérables et divers

TOTAL AMORTISSEMENTS CORPORELLES

TOTAL

Vente des immobilisations / Vente de titres de participation / Amortissements dérogatoires

Différence
la vente et autComptes
des amortisFrais d'acq
de participatDifférence
de la vente et autAmortis
dérogatoiresAmort. dérog
exceptionnelDéplacement
des amortis
des amortis
des amortis
des amortis

Frais d'établissement et de développement

Fonds commercial

Autres immobilisations incorporelles

TOTAL AMORTISSEMENTS INCORPORALES

Terrains

Constructions sur sol propre

sur sol d'autrui

instal, agencement, aménag.

Instal. technique matériel outillage industriels

Instal générales Agencet aménagt divers

Matériel de transport

Matériel de bureau, informatique, mobilier

Emballages récupérables, divers

TOTAL AMORTISSEMENTS CORPORELLES

Frais d'acquisition de titres de participation

TOTAL

TOTAL AMORTISSEMENTS

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

1 an au plus

moins d'1 an

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres immobilisations financières

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

Créances représentatives des titres prêtés

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Impôts sur les bénéfices

Taxes sur la valeur ajoutée

Autres impôts, taxes versements assimilés

Divers

Groupe et associés

Débiteurs divers

Charges constatées d'avance

TOTAL Créances

Prêts accordés en cours d'exercice

Remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

31/12/2025

1 an au plus

1 an à plus

plus de 5 ans

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine

Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine

Emprunts et dettes financières divers

Fournisseurs et comptes rattachés

840

840

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Impôts sur les bénéfices

Taxes sur la valeur ajoutée

Obligations cautionnées

Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Groupe et associés

168 544

168 544

Autres dettes

Dette représentative de titres empruntés

Produits constatés d'avance

TOTAL Dettes

168 544

168 544

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts dettes associés (personnes physiques)

168 544

Capital social

31/12/2025

Année

Valeur nominale

Montant

Du capital social début exercice

100,00

100,0000

10 000,00

Emises pendant l'exercice

Remboursées pendant l'exercice

Capital social fin d'exercice

100,00

100,0000

10 000,00

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Détail de l'Actif

		31/12/2025 en milliers d'€	%	31/12/2024 en milliers d'€	%	31/12/2023 en milliers d'€	%
Actif non courrant							
TOTAL de l'Actif non courrant							
Actif immobilisé		122 421,86	96,94	8 207,15	27,81	154 089,82	N/S
Immateriels		22 081,50	13,16			22 081,50	
21100000	Terrain Immarmont	22 081,50	13,16			22 081,50	
Immobilisations corporelles et financières		100 340,36	81,39	8 207,15	10,04	134 008,32	N/S
23100000	Immobilisat. corporelles en co	136 568,50	81,39	2 268,18	10,04	134 300,32	N/S
Autres immobilisations		4 000,00	2,38	4 015,00	17,77	(15,00)	-0,37
26100000	Titres de participation	4 000,00	2,38	4 015,00	17,77	(15,00)	-0,37
TOTAL de l'Actif Courrant NET		5 134,96	3,06	18 307,77	72,19	19 475,11	-68,51
Autres immobilisations				7 550,00	33,42	(7 550,00)	-100,0
46700000	Divers comptes débiteurs, pdts à recevoir			7 550,00	33,42	(7 550,00)	-100,0
Crédits		5 134,96	3,06	8 757,77	38,77	(8 757,77)	-41,37
51200000	Crédit mutuel			8 757,77	38,77	(8 757,77)	-100,0
51210100	Crédit agricole	5 134,96	3,06			5 134,96	
TOTAL de l'Actif		127 556,82	100,00	22 609,07	100,00	173 564,93	642,71

Détail du Passif

	31/12/2025 2025-2026	% 2025	31/12/2024 2024-2025	% 2024	Évolution 2025
TOTAL - Dénormé (bilan)	11 595,57	-0,95	11 795,05	14,15	(199,48) -150,0
Capitaux propres	10 000,00	5,96	10 000,00	44,27	
10100000 Capital	10 000,00	5,96	10 000,00	44,27	
Provisions	(6 802,88)	-4,05	(1 483,83)	-6,57	(5 319,05) -358,4
11900000 Report à nouveau (solde débite)	(6 802,88)	-4,05	(1 483,83)	-6,57	(5 319,05) -358,4
Provisions réglementées	(4 732,69)	-2,86	(5 311,05)	-23,55	578,36 9,83
Liabilités financières et financières					
TOTAL - Liabilités financières	15 322,65	100,95	16 298,03	85,85	(975,38) 773,39
Liabilités financières et financières	15 322,65	100,45	16 298,03	82,09	(975,38) 808,89
45510500 C/C GUESDON PASCAL	75 543,83	45,02	543,83	2,41	75 000,00 N/S
45511000 C/C GUESDON ANNE-MARIE	93 000,00	55,43	18 000,00	79,68	75 000,00 416,67
Dettes financières et financières	(840,00)	0,50	(850,00)	3,76	10,00 -1,18
40810000 Fournisseurs	840,00	0,50	850,00	3,76	(10,00) -1,18
TOTAL - Liabilités financières	14 482,65	100,00	15 448,03	100,00	(965,38) 642,71

A black and white micrograph showing a section of a normal cerebellar cortex. The molecular layer is clearly visible as a distinct, dark, and textured band at the top of the image, above the granular layer.

Soldes Intermédiaires de Gestion

Règlement ANC 2022-06

CHIFFRES CARACTÉRISÉS

- Ventes de marchandises
- Achats de marchandises
- Variation stocks de marchandises

CHIFFRES CARACTÉRISÉS

- Production vendue
- + Variation production stockée
- + Production immobilisée

CHIFFRES CARACTÉRISÉS

- Achats stockés approvisionnement
- Variation des stocks et approvisionnement
- Achats de sous-traitance directe

MARGE BRUTE APPROVISIONNEMENT

MARGE BRUTE APPROVISIONNEMENT

- Achats non stockés (c)				
- Autres charges externes (c)	4 457	5 319	(862)	-16,21
CHIFFRE D'ACTIVITÉ (c) - (c)				
CHIFFRE D'ACTIVITÉ DES PAYS	5 319	5 319	(862)	-16,21
VALEUR AJOUTÉE (c) - (c)	(4 457)	(5 319)	862	16,21

+ Subventions				
- Impôts, taxes sur rémunérations			355	
- Autres impôts et taxes	355			
- Salaires				
- Cotisations sociales				
CHIFFRE D'ACTIVITÉ DES PAYS	355	(5 319)	355	9,54

- + Reprises sur amortissements et provisions
- + Pdts des cessions d'immos incorp. et corp.
- + Autres produits de gestion courante
- + Quote-part des subv. d'invest. virée au résultat
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions
- Valeurs cptbles d'immos incorp. et corp. cédées
- Autres charges de gestion courante

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	355	(5 319)	508	9,54
-------------------------	-----	---------	-----	------

Bénéfice-perte sur opérations en commun

+ Produits financiers	16		16	
- Charges financières				

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	371	(5 319)	524	9,83
-------------------------	-----	---------	-----	------

Produits exceptionnels

- Charges exceptionnelles

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

- Participation des salariés				
- Impôts sur les bénéfices				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	371	(5 319)	524	9,83

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Comptes annuels 2025

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le		01012025		et clos le		31122025		Régime simplifié d'imposition ☒		Régime réel normal ☐	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		☐		Si PME innovante		☐		Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société								Adresse du siège social			
SAS 4G VEXIN											
SIRET		91490147500014									
Adresse du principal établissement								Ancienne adresse en cas de changement			
13bi rue des Voltigeurs											
95520 OSNY											
RÉGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante								SIRET			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :											
B ACTIVITÉ											
Activités exercées								Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0		Bénéfice imposable à 15%				Déficit 4 796	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%											
2. Plus-values											
PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quindecies)			
Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%							
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations											
Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐		Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐		Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐			
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A ☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies ☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐		Autres dispositifs ☐			
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐				Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐					
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐											
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W du CGI ☐											
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%											
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé		ComptabiliteExpert					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :								Nom et adresse du conseil :			
COGEP ERAGNY 16 RUE ROSA LUXEMBOURG 95610 ERAGNY Tél : 01 30 32 37 74								Tél :			
OGA/OMGA ☐		Viseur conventionné ☐		(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant :					
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :								Date : Lieu :			
								Qualité et nom du signataire :			
N° d'agrément :								Signature :			
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐		prestataire :									

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2025)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

SAS 4G VEXIN
31122025

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2024, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15 % ou 19 %			
	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise		SAS 4G VEXIN		13bi rue des Voltigeurs		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				95520 OSNY			
SIRET		9 1 4 9 0 1 4 7 5 0 0 0 1 4		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122025		31122024	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	158 650	030		158 650	2 268
	Immobilisations financières* (1)	040	4 000	042		4 000	4 015
	Total I (5)	044	162 650	048		162 650	6 283
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070			
		072		074			7 550
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	5 135	086		5 135	8 758
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	5 135	098		5 135	16 308
	Total général (I + II)	110	167 785	112		167 785	22 591
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		10 000		10 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		(6 803)		(1 484)	
	Résultat de l'exercice	136		(4 796)		(5 319)	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		(1 599)		3 197	
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		840		850	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172					
	Comptes courants d'associés	173		168 544		18 544	
	Autres dettes	175					
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		169 384		19 394	
Total général (I + II + III)				180		167 785	22 591
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		156 382
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		15

Formulaire obligatoire (article 303 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 4G VEXIN		Exercice N clos le 31122025		Exercice N-1 clos le 31122024		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210					
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons	215	214				
			intracommunautaires	217	218				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230					
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232					
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240					
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	4 457		5 319		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			244	355				
	Rémunérations du personnel *			250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252					
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)			254					
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			262					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	4 812		5 319		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(4 812)		(5 319)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	16				
	Produits exceptionnels (IV)			290					
	Charges financières (V)			294					
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquièmes D)	348						
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306					
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(4 796)		(5 319)	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		314	4 796		
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324					
	Divers *	dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC *	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			251	249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997					
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44, quinquies)	138
				Bassins d'emploi à dynamiser (art. 44 duodécies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	
ZFA NG (44 quaterdecies)		345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993	
Zone franche urbaine (44 octies A)		987		Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)	127		Zone France Rurales Revitalisation (ZFR)	181	
dont divers *		Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite	641
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352						
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356						
Déficits antérieurs reportables : * 6 803 dont imputés sur le résultat :						360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370			372	4 796		

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2025

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS 4G VEXIN**Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISE									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422	22 082	424		426	22 082		
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	2 268	472	134 300	474		476	136 569		
	Immobilisations financières	480	4 015	482		484	15	486	4 000		
TOTAL		490	6 283	492	156 382	494	15	496	162 650		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
		Fonds commercial	495		497		498		499		
		Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
	TOTAL	570		572		574		576			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %			
						⑥	⑦	⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)					579	Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS- AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES- DÉFICITS REPORTABLES- DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS 4G VEXIN**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises	C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
Fonds commercial	681	683		
Autres Immob. incorp.	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710	715	2	
Constructions	720	725	3	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4	
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	5	
Matériel de transport	750	755	6	
Autres immobilisations corporelles	760	765	7	
TOTAL	770	775	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	6 803
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice 982 ter
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	6 803
Déficits de l'exercice	860	4 796
Total des déficits restant à reporter	870	11 599

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 4G VEXIN		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012025		et clos le : 31122025	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)			117
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1
2

 (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 91490147500014

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 4G VEXIN

ADRESSE (voie) 13bi rue des Voltigeurs

CODE POSTAL 95520

VILLE OSNY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTALISATION	905	4	TOTALISATION	906	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom de famille GUESDON Prénom(s) Justine
Nom d'usage % de détention 33,00 Nb de parts ou actions 33
Naissance : Date 14031992 N° département 78 Commune SARTROUVILLE Pays FRANCE
Adresse : N° 1 Voie place du Charme
Code postal 95540 Commune MERY SUR OISE Pays FRANCE

Titre (2) M Nom de famille GUESDON Prénom(s) Romain
Nom d'usage % de détention 33,00 Nb de parts ou actions 33
Naissance : Date 10071994 N° département 78 Commune MAISONS-LAFITTE Pays FRANCE
Adresse : N° 13 Voie bis rue des Voltigeurs
Code postal 95520 Commune OSNY Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 91490147500014

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 4G VEXIN

ADRESSE (voie) 13bis rue des Voltigeurs

CODE POSTAL 95520

VILLE

OSNY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTALISATION	905	4	TOTALISATION	906	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom de famille CAILLERE Prénom(s) Anne-Marie

Nom d'usage GUESDON % de détention 17,00 Nb de parts ou actions 17

Naissance : Date 19011964 N° département 53 Commune VAUTORTE Pays FRANCE

Adresse : N° 13 Voie bis rue des Voltigeurs

Code postal 95520 Commune OSNY Pays FRANCE

Titre (2) M Nom de famille GUESDON Prénom(s) Pascal

Nom d'usage % de détention 17,00 Nb de parts ou actions 17

Naissance : Date 11081962 N° département 75 Commune PARIS Pays FRANCE

Adresse : N° 13 Voie bis rue des Voltigeurs

Code postal 95520 Commune OSNY Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3/1/12/20/2/5

N° SIRET 91490147500014

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 4G VEXIN

ADRESSE (voie) 13bi rue des Voltigeurs

CODE POSTAL 95520 VILLE OSNY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

4G VEXIN

Société par Actions Simplifiées au capital de 10 000€

13 Bis rue des Voltigeurs, 95520 Osny

RCS PONTOISE 914 901 475

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 février 2026

Le 13 février 2026, à 18h, les associés de la société 4G VEXIN, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au 13 bis rue des Voltigeurs à Osny, sur convocation de la gérance.

Etaient présents :

- | | |
|---|-----------|
| • Monsieur GUESDON Pascal, titulaire de | 17 parts |
| • Madame GUESDON Anne Marie, titulaire de | 17 parts |
| • Monsieur GUESDON Romain, titulaire de | 33 parts |
| • Madame GUESDON Justine, titulaire de | 33 parts |
| Soit au total : | 100 parts |

Seuls associés de la société et représentant en tant que tels la totalité des actions émises par la société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur GUESDON Pascal, président.

Ordre du jour :

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et affectation des résultats,
- Continuité de l'exercice
- Rémunération de la présidence,
- Activités à venir.

Le président dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'assemblée :

- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 (liasse fiscale),
- Le texte du projet des résolutions soumises à l'assemblée.

PREMIERE RESOLUTION

Les actionnaires donnent acte à la présidence que tous les documents requis par la loi leur ont été adressés dans les délais.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité

4G VEXIN

Société par Actions Simplifiées au capital de 10 000€

13 Bis rue des Voltigeurs, 95520 Osny

RCS PONTOISE 914 901 475

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des comptes annuels, les approuve, à savoir le bilan, le compte de résultat, arrêtés le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, dont le total du bilan est de 167785 € et dont le résultat dégage une perte de 4796 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un déficit de 4796 €, décide de l'affecter au report à nouveau.

Il est précisé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée prend acte du capital social négatif (capitaux propres à -1599 €) et décide à l'unanimité la continuité de l'exercice des activités de la société.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale constate que le Président n'a reçu aucune rémunération pour son mandat de présidence au titre de l'exercice du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025. Il n'est pas à ce jour envisagé une rémunération des activités de Président.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

RG RG
JG AT

4G VEXIN

Société par Actions Simplifiées au capital de 10 000€

13 Bis rue des Voltigeurs, 95520 Osny

RCS PONTOISE 914 901 475

Un point sur l'activité prévue à venir de la société, après le rappel des faits marquants depuis l'AGO N°2.

- travaux de raccordement (Assainissement, Eau, Electricité) réalisés
- déclaration de début de travaux (Déclaration Ouverture de Chantier) faite le 3 Février 2026.

Activités à venir :

- début des travaux en accord avec le permis de construire.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président et les actionnaires.

Basile Guesdon
Justine Guesdon
Romain G. Guesdon
Anne Laure Guesdon